

**Grand Conseil**

Commission de gestion et d'évaluation

## Communiqué de presse

### Lancement d'une évaluation des politiques publiques sur le cycle 3 de l'école obligatoire dans le canton de Neuchâtel

**La commission de gestion et d'évaluation (COGES) du Grand Conseil annonce le lancement d'une évaluation des politiques publiques (EPP) portant sur le cycle 3 de l'école obligatoire du canton de Neuchâtel.**

Cette démarche, préparée par la sous-commission de gestion et d'évaluation du Département de la formation, des finances et de la digitalisation (SCOGES-DFFD) – qui sera également en charge de la superviser – s'inscrit dans une volonté d'examiner les effets de la réforme en vigueur et d'évaluer sa mise en œuvre au regard des objectifs fixés.

Afin de garantir une analyse indépendante et rigoureuse, la société KEK-CDC a été mandatée, après une procédure de sélection, pour conduire cette évaluation, qui se déroulera tout au long de l'année 2025. Dans ce cadre, l'ensemble des acteurs concernés sera sollicité afin de contribuer aux travaux d'investigation et de réflexion.

L'évaluation portera notamment sur trois axes majeurs :

1. l'atteinte des objectifs de la réforme : une analyse approfondie sera menée pour déterminer dans quelle mesure les changements opérés dans le cadre du cycle 3 répondent aux attentes initiales ;
2. l'identification de pistes d'amélioration : les résultats de l'évaluation fourniront à la COGES des éléments objectifs lui permettant d'envisager d'éventuelles recommandations pour optimiser le dispositif en place ;
3. l'égalité des chances : une attention particulière sera portée à l'impact de la réforme sur l'égalité des chances entre les élèves, afin d'évaluer si elle garantit à chacun un accès équitable aux apprentissages et aux opportunités scolaires.

Cette évaluation constituera la première évaluation de politiques publiques du canton. Pour rappel, ce nouvel outil constituait l'une des dispositions découlant du contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour une Cour des comptes ». La commission de gestion et d'évaluation analysera avec toute la rigueur requise les conclusions et les recommandations de cette étude et, le cas échéant, établira ses propres recommandations.

**Contact :**

**Julien Gressot, membre de la sous-commission de gestion du DFFD en charge du dossier.**

**Romain Dubois, président de la sous-commission de gestion du DFFD.**

**Stéphane Rosselet, membre de la sous-commission de gestion du DFFD.**

Neuchâtel, le 17 mars 2025